Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 056-215601568-20260616-20260606-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

COMMUNE DE PERSQUEN

L'an deux mil vingt-six, le mardi 16 juin, le Conseil Municipal, en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, rue des Rainettes, sous la présidence de Madame Myriam CHENAIS, Maire

Date de la convocation : 9 juin 2026

Présents : Mme Myriam CHENAIS, M. Jean MANIN, M Nicolas MOTEL, Mme Josiane KERVEGANT, M Matthieu QUENDO, Mme Marianne LE BAIL, M. Erwan BEVAN, Mme Michelle PHILIPPE

Absent ayant donné procuration : Néant

Absents excusés : Bruno de MOUCHERON, Mme Laëtitia KERVEGANT

Secrétaire de séance : Mme Josiane KERVEGANT

Membres afférents au Conseil Municipal : 10

En exercice : 8

Présents ou représentés : 8

20260606 – TARIFS 2026/2027

Mme le Maire rappelle les tarifs applicables en 2025,

	SALLE POLYVALENTE		PENETY (€)
	Moitié de salle (€)	Salle entière (€)	
Personnes de la commune	220	260	210
Personnes hors commune	320	380	350

Café après obsèques : 50 euros

Repas club de l'amitié : 60 euros

Concessions de cimetière et cavautins : 50 ans : 130 euros/m²

30 ans : 90 euros/m²

15 ans : 60 euros/m²

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité

DECLARE que compte tenu de l'occupation par les enseignants et les élèves de l'école du Chapelain à la salle polyvalente, celle-ci est indisponible à la location.
Les tarifs seront revus à une date ultérieure une fois les travaux terminés à l'école.

DECIDE d'augmenter le tarif de la location de la salle de Pénéty de 50 euros pour les personnes extérieures à la commune pour 2026/2027, la location est donc fixée à 350 euros.

DECIDE de ne pas augmenter les autres tarifs.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Maire, Myriam CHENAIS

MAIRIE DE PERSQUEN 56160 (Morbihan)

Publication le 17/06/2026